

---

[Imprimer](#)

## **Des clauses d'économie circulaire dans le marché du Grand Paris**

Image

---

**Le programme « achats et économie circulaire » conduit par la métropole du Grand Paris avec l'Institut national de l'économie circulaire et l'Observatoire des achats responsable doit permettre d'intégrer des clauses à ce sujet dans les achats publics et privés.**

GRDF, La Poste, le groupe Up, la direction des achats de l'Etat, RTE ou Est Ensemble ou la mairie de Montfermeil, tels sont quelques-uns des 25 premiers signataires de la charte de participation au programme-action « achats et économie circulaire », mis en place par la métropole avec l'Institut national de l'économie circulaire et l'Observatoire des achats responsables.

Pendant un an, les signataires s'engagent à travailler ensemble pour réfléchir à la meilleure façon d'intégrer petit à petit des clauses d'économie circulaire dans leurs achats.

Réutilisation de matériaux de déconstruction ou de mobilier, achats de services plutôt que de matériel dans une démarche d'économie de fonctionnalité... modestes ou ambitieuses, les initiatives seront variées. Les initiateurs de cette charte se chargeront, de leur côté, d'aider les signataires à trouver les critères répondant à leurs besoins ou à les mettre en relation avec des experts.

Au terme de cette année d'expérimentation, l'initiative pourrait se transformer en « engagement pour une croissance verte ». Cette dernière démarche permet un dialogue entre l'Etat et les acteurs privés pour développer des approches pionnières en matière de développement durable.

**Sur le même sujet :**

- [Les Cannaux / Appel à candidatures : Le Booster Circulaire, un programme d'accompagnement dédié aux producteurs de mobilier en économie circulaire](#)